



Déviation de Louvigné-de-Bais

Les travaux de la déviation de Louvigné-de-Bais débuteront dès la rentrée. Le Département d'Ille-et-Vilaine et la mairie de Louvigné-de-Bais vous invitent à participer à une réunion d'information pour vous présenter l'organisation du chantier et les principaux acteurs de ce projet.

André Lefeuvre

Vice-Président délégué aux grands projets routiers, à la gestion, l'exploitation et la sécurité des routes du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Thierry Pigeon

Maire de Louvigné-de-Bais

Aude de La Vergne et Louis Hubert

Conseillers départementaux

ont le plaisir de vous inviter

mercredi 15 juillet 2020 à 18h30

à la salle Intermède, chemin des diligences à Louvigné-de-Bais

Dans le cadre des mesures sanitaires prises contre la propagation de la COVID-19, l'organisation de la salle respectera une distance d'1 mètre entre les personnes et des gels hydroalcooliques seront mis à disposition du public.

Il vous est également possible d'assister à cette réunion à distance, via internet, en vous connectant à partir d'un lien disponible sur le site internet de votre commune. Vous pourrez poser vos questions par l'intermédiaire d'un « chat ». La session sera accessible dès 18h15.